

Plage du lac Raymond – pas de baignade pour cet été

Notre plage du lac Raymond est maintenant fermée depuis 3 ans et suite au jugement qui avait été rendu obligeant la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts à corriger la situation pour le rejet des eaux usées dans la rivière du Nord, nous étions sans nouvelles de la station d'épuration qui devait être construite.

Afin de savoir quand nous pourrions recommencer à utiliser notre plage municipale, le maire de Val-Morin, monsieur Serge St-Hilaire, a demandé au maire de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts, monsieur Denis Chalifoux, où en était le dossier de la station d'épuration des eaux usées. Voici le courriel intégral de sa réponse :

« D'entrée de jeu, je dois vous dire qu'il s'agit d'un dossier complexe, mais très important pour la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts. Les travaux progressent bien, mais il y a beaucoup de travail et de consultations à faire auprès des 2 ministères concernés, soit le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) et le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP). Le MAMROT devrait nous donner son accord au cours des prochaines semaines pour aller en appel d'offres pour les travaux reliés à la station d'épuration (prétraitement des boues et traitement secondaire). Par contre, nous sommes toujours en attente des certificats d'autorisation du MDDEP concernant ces travaux.

Au départ, nous sommes allés en appel d'offres pour la partie de prétraitement des boues, mais nous n'avons reçu qu'une seule soumission supérieure à 30 % des coûts estimés. Cette soumission a donc été rejetée et nous avons décidé de regrouper dans un même appel d'offres le prétraitement des boues et traitement secondaire.

Jusqu'à ce jour, nous avons quand même réalisé certains travaux notamment de débanchement des eaux pluviales sur la rue Sainte-Agathe. A la fin de l'automne dernier, nous avons complété un élément important de rétention des eaux de surverse soit le régulateur Brissette. Cependant, il ne peut être en fonction avant la réalisation de certains travaux à la station d'épuration. Si toutes les approbations requises auprès des ministères nous sont transmises au plus tard au printemps, nous pourrions poursuivre nos travaux au cours de l'été et de l'automne prochains et espérer mettre en marche la nouvelle usine au cours de l'hiver 2013. »

En attendant que la nouvelle usine soit opérationnelle, cet été encore la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts ouvrira ses plages aux résidents de Val-Morin aux mêmes conditions que pour les résidents de Sainte-Agathe-des-Monts.

Le tarif de la passe de saison et les dates d'ouverture des plages seront publiés ultérieurement.